

Expatriés en temps de crise

Une mécanique diplomatique pas si bien huilée

Si le rouage diplomatique semble bien rodé, la gestion des Français à l'étranger en situation de crise s'avère aléatoire. Printemps Arabe, Japon, Côte d'Ivoire... à chaque situation ses mesures, aux facteurs parfois troubles et à l'effectivité variable.

Par Elodie Barakat



Evacuation des ressortissants français de Libye direction Roissy Charles de Gaulle où ils arriveront dans la nuit du 22 au 23 février 2011.

Mercredi 23 février 2011. Le jour se lève à Roissy. Deux des trois avions affrétés par l'armée de l'air pour évacuer les ressortissants français de Libye ont atterri dans la nuit. À l'aéroport, c'est la confusion, les regards sont ailleurs. Surement ces Français pensent-ils à ceux qu'ils ont laissé derrière eux, des amis libyens peut être, sous le feu d'un dictateur qui a promis qu'il ferait couler du sang.

La machine diplomatique française a bien joué son rôle. La veille, le ministère de la Défense annonçait le rapatriement des ressortissants Français de Libye. L'ambassade reçoit comme instruction « *d'informer l'ensemble des compatriotes présents sur place et de les aider à gagner l'aéroport* ». D'après les estimations, ces compatriotes sont environ 500. Près de 250 Français avaient déjà été ramenés par leur entreprise. Trois jours plus tard, un vol spécial de l'armée de l'air évacue le personnel d'ambassade. Ne resteront sur place que les rares n'ayant pas souhaité rentrer et les journalistes venus couvrir le conflit.

La maquette diplomatique

Mais quel est donc cet engin diplomatique ? Sur le papier, « *tout s'articule comme une toile d'araignée au centre de laquelle on trouve le Quai d'Orsay et sa cellule*

« Tout s'articule comme une toile d'araignée au centre de laquelle on trouve le Quai d'Orsay »

de crise », explique Eric Bosc, chargé des Français à l'étranger au ministère des Affaires étrangères. « *Cette cellule, en alerte 24 h sur 24, évalue la gradation des crises, pour permettre de prendre les mesures nécessaires. Il n'y a pas de plan d'action préétabli.*



Tout dépend de la conjoncture. » Difficile donc de fixer un baromètre de gravité qui donnerait une marche à suivre fonction des circonstances. « *Grâce à la cellule, des mesures peuvent être prises dès les prémices d'une crise. En Égypte, explique-t-il, le ministère a avancé les dates de vacances des établissements scolaires français pour faciliter le retour des familles* ».

Dans chaque pays, les ambassades – représentation diplomatique de l'État – et les consulats – chargés de ses ressortissants – font le lien entre ministère et expatriés. Le ministère organise les systèmes d'alerte qui peuvent passer par les ambassades – alertes SMS ou radio, lignes d'appel d'urgence – ou par le ministère. Sur son site « *Conseil aux voyageurs* », les alertes par pays sont centralisées.

Tout en bas de l'échelle diplomatique, entre consulat et expatriés, on trouve le chef d'ilot, ou ilotier. Français ou française expatrié(e), l'ilotier est bénévole et prend en

charge les Français de son district. Il participe aux réunions ou conférences téléphoniques de l'ambassade, centralise les informations et les fait circuler entre consulat et ressortissants.

Le rôle des multinationales

En parallèle, greffées sur la même toile, les multinationales gèrent leurs salariés. Leur rôle est loin d'être mineur. En cas de crise, les services de ressources humaines sont alertés par le ministère, parfois même avant les ressortissants : « *Notre cellule de crise publie des bulletins d'alerte en permanence, à destination des entreprises, qui ne sont pas disponibles au public* », commente Eric Bosc. Ainsi, avant même qu'une décision ne soit prise diplomatiquement, les entreprises peuvent décider du retour de leurs salariés, comme l'a fait Alstom en Libye. Elles activent leurs escadrons de RH, organisent les retours, affrètent des avions par le biais de compagnies comme Air Partner, qui s'occupent d'organiser les vols d'urgence, et pren-



A Port-Bouët, sur la base de l'Opération Licorne, militaires et ressortissants se partagent la base. Des dizaines de tentes ont été dressées pour accueillir les ressortissants sous protection française.

ment en charge leurs salariés à leur retour. Le tout aux frais des compagnies ou de leurs assurances.

De l'ébauche à la réalisation

Sur le papier donc, la machine est bien rodée. En pratique, ce n'est pas si simple. La situation se complique lorsque l'on n'est pas dans le giron d'une grande entreprise. Souvent, les expatriés français sont des retraités installés à l'étranger, des binationaux ou des travailleurs ne dépendant pas d'entreprises françaises et ont parfois coupé tout contact avec la métropole. Et comme l'explique Eric Bosc, « *on ne peut pas forcer quelqu'un à rentrer* ». Convaincre un ressortissant complètement installé de laisser ▶

En chiffres*

Tunisie : 19 995 Français
Égypte : 6 831 Français
Côte d'Ivoire : 13 094 Français dont la majorité est à Abidjan
Japon : 7 262 Français
Libye : 750 Français

*Nombre de Français inscrits dans les consulats avant événements d'après ministère des affaires étrangères.

derrière lui maison, biens et parfois même entreprise n'est pas chose facile. « C'est alors au consul de se montrer persuasif, de

« Le problème c'est que l'ambassade de France a toujours un temps de retard »

convaincre le ressortissant de se déplacer vers un endroit plus sûr. »

En Côte d'Ivoire, où il y a plus de 13 000 Français et où la moitié des PME appartient à des Français, le rapatriement lors des derniers événements était difficilement envisageable. D'autant qu'après le rapatriement en urgence de près de 10 000 Français en 2004 lors d'une crise qui s'était calmée en quelques semaines, les autorités ont réfléchi à d'autres alternatives avant d'envisager une nouvelle évacuation. C'est ainsi que le choix de la protection sur place a prévalu. La Force Licorne (force militaire française en Côte d'Ivoire) a pris en charge la sécurité des ressortissants qui ont été regroupés dans certains quartiers ou sur les bases de l'armée française.

En Libye et en Côte d'Ivoire, la machine diplomatique a donc plutôt bien fonctionné. Et pour cause ! L'un comme l'autre, sont des pays où les intérêts de la France prévalent. Un passé colonial, des intérêts économiques significatifs, une population française conséquente ou encore un engagement militaire déclaré sont de fortes motivations.

Les limites du mécanisme

Dans d'autres cas, la machine apparaît moins bien huilée. En Tunisie et en Égypte, les réseaux diplomatiques d'information ont montré leurs limites. « Le problème c'est que l'ambassade a toujours un temps de retard », témoigne Najmeddine. Français d'origine tunisienne, il s'est installé à Tunis quelques mois avant le début de la révolution. « On a souvent l'information par les locaux avant qu'elle n'arrive par l'ambassade. »

Gwendolyn, française de 23 ans installée au Caire depuis 18 ans, a le même sentiment : « L'ilotier dont je dépends est formidable, jusqu'à maintenant, il nous a tenus au courant des différents rebondissements.

Côte d'Ivoire

Le rapatriement de 2004



Cinq millions d'euros. C'est ce qu'ont coûté les opérations d'évacuation des français de Côte d'Ivoire en novembre 2004. En 2002 déjà, lorsque le pouvoir en place essuie une tentative de coup d'Etat, la France intervient sur place pour protéger ses quelques 14 000 ressortissants. Entre accalmies et crises, le conflit perdure et atteint un pic en 2004. Les Français sont directement visés. Pillages, lynchages

et parfois même viol, les ressortissants payent pour l'intervention de la France que l'on accuse de néo-colonialisme et dont la présence déplaît. Ramener les Français au pays devient urgent. En l'espace de quelques jours la France organise le retour de milliers de ressortissants. Au total, en novembre 2004, plus de 10 000 des 14 000 Français de Côte d'Ivoire ont été rapatriés, en grande partie par l'État.

Mais d'autres, comme celui dont dépend ma mère, ne prennent pas la peine de se présenter, d'envoyer des mails et de se tenir au courant... » L'ambassade organisait des réunions d'information dans un quartier excentré et « les Français habitant loin de ce quartier devaient faire la route à leurs risques et périls s'ils souhaitaient être informés... »

Aussi, après la disparition d'une de ses amies françaises, le service d'appel d'urgence de l'ambassade n'a pu que lui conseiller d'attendre la fin du couvre-feu pour se rendre sur place par ses propres moyens. L'amie en question était restée injoignable après s'être réfugiée chez des voisins, victime d'un groupe de personnes qui s'était introduit chez elle. Après quoi la jeune fille et sa famille sont rentrés en France par leurs propres moyens, car hormis les rapatriements organisés par les entreprises pour leurs salariés, aucune évacuation n'était prévue par l'ambassade.

Même chose au Japon où les multinationales ont mis en place le retour de leurs ressortissants dès les premiers jours suivant la catastrophe. La presse elle-même a préféré rapatrier ses envoyés spéciaux en raison des risques nucléaires encourus, à l'image de Radio France, qui n'a laissé qu'un seul journaliste sur place, tandis qu'au Quai d'Orsay les recommandations restaient floues. Les autorités ont conseillé aux Français de se déplacer vers le Sud du pays ou de rentrer,

mais n'ont prévu aucune mesure de rapatriement. Les milliers de Français désireux de partir devaient le faire par leurs propres moyens. Seul un avion gouvernemental qui avait transporté les agents de la sécurité civile et un autre avion affrété par le ministère des Affaires étrangères sont repartis avec des ressortissants. Les vols commerciaux étant pleins et hors de prix, le gouvernement a finalement dû faire pression sur Air France pour que la compagnie augmente le nombre de vols et maintienne des prix raisonnables.

La solidarité pose les rustines

Pour palier les déficiences étatiques, la solidarité entre ressortissants est de mise. En Égypte, « même si l'ambassade n'a pas fait rapatrier ses ressortissants, il y avait un vrai soutien bénévole de la communauté française », témoigne Gwendolyn. D'autres acteurs de cette solidarité sont des associations comme le CEFR (Comité d'entraide aux Français rapatriés) reconnu d'utilité publique. Elles peuvent aider un expatrié à financer son billet de retour et organiser l'accueil et la réinsertion des rapatriés. Car lorsqu'ils ne font pas partie d'une grande entreprise, certains ressortissants ont un retour ardu : parfois sans logement, sans emploi et sans proches en métropole. « A leur arrivée nous les dirigeons vers les Affaires sociales, la Protection civile ou la Croix Rouge », justifie Eric Bosc. « La suite, ce n'est pas du ressort des Affaires étrangères. » ■



Au Japon, rares sont les Français ayant profité de l'aide de l'ambassade. Seul deux avions ont été affrétés pour plus de 7 000 Français présents sur le territoire lors de l'accident de Fukushima.

DR